

AGNES BUZYN, SI VOUS NE POUVEZ VOUS EMPÊCHER DE NOUS PARLER AVEC AUTANT DE DÉDAIN, FERMEZ PLUTÔT VOTRE ...CLAPET !

Il y a des personnes qui, parlant des ouvriers, privés d'emploi, salariés, ne peuvent cacher leur mépris, voire même leur dégoût. C'est le cas de la Ministre de la Santé qui en parlant des soins, ironise : « on n'est pas là pour offrir des montures Chanel à tout le monde ou des verres anti reflet qui filtrent la lumière bleue ! »

Quel mépris en effet ! Sachez, Madame, que la majorité des gens n'aspire pas à des lunettes Chanel, Lacoste ou autres grandes marques, la majorité des gens voudrait déjà simplement pouvoir se soigner et avoir une paire de lunettes adaptées et remboursée à 100 %, ce qui est loin d'être le cas.

Madame BUZYN, votre place de Ministre de la Santé, devrait normalement vous faire prendre de la hauteur, force est de constater que vos propos à notre adresse, n'atteignent même pas les caniveaux...

E. MACRON TIENT SES PROMESSES DE CAMPAGNE !..



Mais dites nous donc Mme BUZYN, vous qui affichez pour nous autant de mépris, votre tailleur, chaussures et sac à main ne seraient t-ils pas du CHANEL ? C'est vrai, que vous, les moyens, vous les avez !

Facile pour vous cependant, de reporter la promesse de votre chef E. MACRON de porter le remboursement des lunettes, prothèses dentaires et auditives à 100% à ...2022 ! Facile, car vous le savez, à cette époque vous ne serez plus au pouvoir ! Encore un mensonge de plus !

CACHEZ CES PAUVRES ! ALLEZ OUSTE !

Dimanche dernier, comme tous les dimanches matin depuis 32 ans, le secours populaire organisait sur la place du Salin à Toulouse un petit déjeuner avec boissons chaudes et viennoiseries pour les plus démunis et les SDF.

Quelle n'a pas été la surprise, que dis-je, la stupeur des militants de cette association quand des policiers municipaux sont arrivés et ont verbalisé ces militants pour « utilisation de la place publique sans autorisation !!! »

Le responsable toulousain du secours populaire a argumenté qu'il y avait un accord tacite depuis plus de trente ans, les pandores n'ont rien voulu savoir. Résultat, l'association a été verbalisée et a du renoncer à distribuer cette collation aux gens présents !

Il semblerait que cette place étant située dans un quartier « chic », des riverains bien intentionnés ont appelé le maire ! *Saloperie de pauvres, on vous a exploité jusqu'à l'os et vous venez manger sous nos fenêtres, allez ouste dégagez ! Ne venez pas déranger nos bonnes consciences !*



E. MACRON l'avait annoncé, cela était une promesse : Il n'y aurait plus aucun SDF en France à partir du 1^{er} janvier

2018. Il est vrai que le nombre de SDF a augmenté de 50% en l'espace d'une dizaine d'années. Mais MACRON l'a promis. On allait donc voir ce qu'on allait voir !

Promesse tenue. Enfin presque. En tous les cas, les SDF sont invités à sortir des beaux quartiers !

Soyez rassurée Madame BUZYN, on ne leur offrira pas des lunettes CHANEL ! Le pouvoir des riches a trouvé d'autres méthodes. Il ne manque pas d'imagination.

Depuis ces dernières semaines en effet, on voit s'ériger dans les plus grandes villes de France des mobiliers urbains anti SDF (Sans Domicile Fixe) : bancs ou espaces munis de picots, de barres de fer, espaces inclinés, jets automatiques d'eau froide pour dissuader le passage ou l'arrêt de SDF, etc.

Inconvénient majeur de ces dispositifs cependant, ils rendent ces mobiliers tout aussi inconfortables pour des personnes ne constituant pas l'objectif de cette dissuasion, qu'il s'agisse des femmes enceintes, des personnes porteuses de handicap ou des personnes en surpoids.¹ Que faire ?

Une parade a été trouvée pour prévenir la critique. Elle consiste à présenter ces dispositifs comme pensés justement pour pallier les besoins des publics en difficulté. Les séparations qui empêchent de s'allonger sur les nouveaux bancs de bus parisiens sont désignées comme des « accoudoirs pour aider à se lever. »¹

Il fallait y penser. C'est qu'on ne manque pas d'imagination en macronie !..

¹ : les phrases en italique sont de source WIKIPEDIA

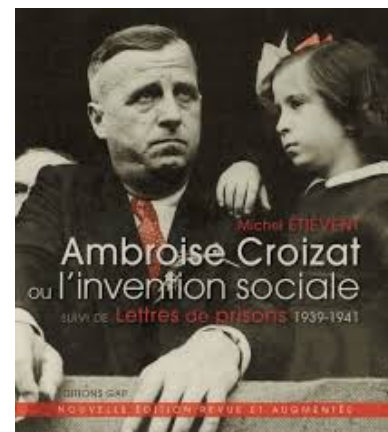


N° 4

Janvier 2018

ÉDITO

<http://cd44.reference-syndicale.fr/convergences-et-luttes/>



projection de ce film documentaire.

Ce film de Gilles PERRET, sorti en 2016 à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la sécurité sociale a permis à nombre de personnes présentes de connaître l'origine de cette grande conquête sociale, origine cachée des médias et des manuels scolaires depuis plusieurs décennies.

Qu'il n'en déplaise à ses détracteurs, notre protection sociale n'est pas une administration née comme toutes les autres, d'une volonté gouvernementale. Une administration qui, à les croire, croulerait sous des lourdeurs administratives, serait d'un coût horriblement élevé, toujours en déficit et en retard à rembourser nos soins !

Non, le système mis en place par Ambroise CROIZAT et la CGT au lendemain de la seconde guerre mondiale n'est pas celui présenté ainsi. Il était encore bien viable (et l'est encore aujourd'hui) avant que sa destruction ne soit réellement devenue ...un projet politique !

Bien qu'ayant un an maintenant, ce film tombe donc vraiment à point, puisque E. MACRON vient de faire passer sa première loi de finances et son Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale (PLFSS) avec tout ce que cela représente en termes de destructions de *conquis sociaux*.

Puisse ce film ouvrir les yeux au plus grand nombre. Que nous sachions au moins ce que nous allons perdre si nous n'en prenons pas conscience collectivement, et que nous ne réagissons pas en conséquence !

Convergences & Luttes

Bulletin de liaison retraité(e)s et actifs (ves) rédigé à l'initiative du Collectif Retraité(e)s du Syndicat National C.G.T. des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures (S.N.P.T.R.I.) et du Syndicat CGT du Conseil Départemental de Loire-Atlantique

*"Conquis" mais pas "Acquis" ! Ne parlez pas d'Acquis sociaux, mais de Conquis sociaux...
Ambroise CROIZAT, Ministre du Travail, fondateur de la Sécurité Sociale*



Convergences et Luttes vous adresse ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Que celle-ci vous apporte santé, joie, bonheur et réussite, pour toutes et tous, vos parents, enfants, petits enfants, familles et proches.

Qu'elle soit aussi une année de luttes et de victoires...

Victoires sur la résignation. Victoires sur les idées refuge aux goûts douteux et nauséabonds, celles-ci n'apportant que de la violence, ne servant que l'exploiteur et l'accroissement des crises.

Victoires enfin de la prise de conscience de classe des salarié(e)s et de tous les exploité(e) de notre pays et au-delà, de celles et ceux du monde entier...

« Seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment rigoureux, car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve, se fortifient. »

Sénèque

SOMMAIRE

Page 1 : ÉDITO

Meilleurs voeux

Page 2 : PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
BRANCHE FAMILLE Un arrière goût de déjà vu...

Page 3 : ARGIC ARCOO FUSION EN UN SEUL RÉGIME

LA VIE DE NOTRE COLLECTIF

Page 4 : COUP DE PIOCHE : Agnes BUZYN

E. MACRON TIENT SES PROMESSES DE CAMPAGNE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (PLFSS)

Malgré son rejet par le Sénat de la hausse de la CSG pour les retraités, le 4 décembre dernier le Parlement a adopté en dernière lecture le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale (PLFSS). Une soixantaine de députés a toutefois déposé un recours le 7 décembre auprès du Conseil Constitutionnel.

Faute de place, nous ne nous étendrons pas ici sur la totalité du texte, sauf à rappeler que ce projet vise à une diminution des déficits sociaux de 2,2 milliards d'euros en 2018, ce qui ne s'est jamais vu depuis 17 ans.

Après les nombreuses ponctions effectuées ces dernières années, c'est encore 4,16 milliards

d'économies qui sont annoncées pour 2018. C'est la **branche maladie** qui sera le plus mise à contribution avec une ponction de plus de 3 milliards d'euros.

Hausse de la CSG, Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) remplacé par la baisse définitive des charges patronales sur les bas salaires à partir de 2019, fin du RSI et son adossement au régime général. Voilà les mesures phares de ce projet. **A elles trois, elles suffisent à dévoiler le détricotage programmé de la totalité de notre système de protection sociale.**

Nous avons évoqué ces mesures dans nos deux numéros précédents, nous nous contenterons ce mois-ci de nous pencher sur le volet famille de ce PLFSS.

BRANCHE FAMILLE : UN ARRIÈRE GOÛT DE DÉJÀ VU...



alimentaire sera ainsi revalorisée de 6 € par mois (portée à 115,7 €). Au total, comme le fait remarquer le Gouvernement, l'ASF aura été revalorisée de 25 % depuis 2013. Il s'agit là d'une revalorisation extrêmement modeste, d'autant qu'une grande partie des familles concernées vit sous le seuil de pauvreté.

Au-delà des grandes annonces du Gouvernement MACRON, les mesures concernant la branche famille ne sont en réalité que la suite des mesures prévues dans la loi Ayrault / Touraine de 2013, sans aucune amélioration.

Il faut en profiter pendant que la bête est endormie! Tant que les gens restent passifs pour la plus grande partie, comme timorés, se contentant de subir, MACRON aurait tort de se gêner.

Ainsi le PLFSS 2018 oriente ses mesures vers les familles les plus modestes, notamment celles mono parentales. Il donne un peu aux plus pauvres en prenant chez les classes moyennes et les classes intermédiaires, visant aussi la dégradation de la cohésion sociale entre les couches les moins favorisées.

L'allocation de soutien familial (ASF) pour les personnes ne bénéficiant pas de pension

Sans aucun scrupule ni aucune honte, le Gouvernement des ultras riches annonce cette petite revalorisation comme étant une véritable mesure exceptionnelle, bien qu'elle soit précisément celle prévue par la réforme Ayrault / Touraine depuis 2013.

Le Complément familial majoré, aide financière versée par la CAF (Caisse d'allocations familiales) et la MSA ((Mutualité sociale agricole) aux familles modestes ayant 3 enfants et plus sera augmenté de 16,80 € pour atteindre 253 € par mois en 2018.

Même mensonge du Gouvernement qui prétend là encore que cette mesure est aussi exceptionnelle que celle concernant l'Allocation de soutien familial, alors qu'elle faisait pourtant l'objet de l'article 55 de la loi de 2013.

L'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune

enfant (PAJE), aide versée sous conditions de ressources aux parents de un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans va baisser de 15€ car elle sera alignée sur le complément familial qui lui, est moins élevé.

Cette mesure s'appliquera aux enfants nés à partir d'Avril 2018. Son montant de base est actuellement de 184,62 € par mois alors que celui du complément familial (non majoré) est de 169,03 € et est versé aux familles modestes ayant au moins trois enfants de plus de trois ans.

Les plafonds pour bénéficier de la PAJE seront donc alignés sur ceux du Complément familial, ce qui en exclura quelques 150000 familles, et se traduira dans les faits par des économies d'environ 70 millions d'euros en 2018 et de 500 millions par an dans trois ans sur le dos des familles.

L'Aide à la garde d'enfants versée aux familles monoparentales sera augmentée de 30%. Le coût est estimé à 40 millions d'euros par an. Les montants de l'allocation de base et de la prime à la naissance ou à l'adoption seront désormais revalorisés chaque année alors qu'ils étaient gelés depuis 2014.

Pour conclure sur ce PLFSS, il n'est pas superflu de faire remarquer que les baisses d'impôts pour les très riches, comme de la hausse de la CSG pour les salariés et les retraités seront effectives dès le 1er janvier 2018, et que les mesures en faveur des plus défavorisés seront quant à elles, étalées dans le temps. Il en est ainsi par exemple de l'allocation adulte handicapé (AAH), du minimum vieillesse, comme de l'indexation des retraites qui est repoussée à janvier 2019 au lieu d'octobre 2018. (voir nos numéros 1 et 2)

AGIRC ARRCO : FUSION EN UN SEUL RÉGIME

Le 17 novembre 2017, s'est tenue la dernière séance de négociation sur la fusion en un seul régime de retraite complémentaire des régimes AGIRC (cadres) et ARRCO (complémentaire salariés du privé), fusion prévue par l'accord du 30 octobre 2015 que seuls les syndicats réformistes, accompagnateurs traditionnels des mesures libérales et ultra-libérales ont signé. À savoir la CFTD, CFTC, CFE-CGC et CFTC.

FO et CGT n'ont pas signé.

La négociation de novembre 2017 n'est pas seulement le dernier acte de l'accord d'octobre 2015, il est aussi le premier acte de la future réforme des retraites prévue par M. Macron pour 2018.

Le document soumis à la signature des organisations syndicales par le patronat (80 pages) reprend l'intégralité des dispositions antérieures et des accords successifs de l'AGIRC et de l'ARRCO, dont en particulier les dispositions profondément régressives de l'accord d'octobre 2015.

Source : UGICT (Union Générale des Ingénieurs, Cadres, et Techniciens CGT) www.ugict.cgt.fr

LA VIE DE NOTRE COLLECTIF

RENCONTRE ENTRE OUVRIERS DE PARCS ET ATELIERS (OPA) RETRAITÉS



Près d'un siècle sépare l'origine des premiers parcs automobiles du Ministère des travaux publics créés aux lendemains de la grande Guerre (1914-1918) de leur départementalisation toute récente. Devant l'état déplorable du réseau routier après la première guerre mondiale et l'augmentation rapide du nombre d'automobiles et de camions, l'État se dote de services, « service ordinaire » en parcs automobiles et matériels pour répondre aux nouveaux besoins d'aménagement, de nouvelles techniques et de nouvelles méthodes de travail.

Dans le but d'améliorer leurs conditions de travail et leurs régimes indemnitaires, les ouvriers de ces services prennent conscience de leur place et de leur force. Ils se donnent des formes syndicales de représentation et de lutte en créant leur section syndicale CGT.



Le 17 novembre 2017, vingt anciens camarades CGT retraités et actifs, Ouvriers de Parc et Ateliers se sont réunis à Nort sur Erdre pour un repas festif. A cette occasion notre collectif représenté par notre camarade Philippe RAITIÈRE, a présenté son activité. Il leur a été remis le N° 1 de *Convergences et luttes* ainsi que le Kit de syndicalisation et l'affiche de notre demi-journée projection débat du film « La Sociale ».

L'histoire vivante de cette activité CGT en Loire Atlantique et de leurs responsables (Quatre secrétaires dont un était à la création de la section OPA) était présente. Refaisons vivre l'histoire en mettant tout en œuvre pour que ces ex camarades rejoignent notre collectif syndical CGT au plus vite.

28 NOVEMBRE 2017 PROJECTION DU FILM DE GILLES PERRET : LA SOCIALE

C'était la première initiative de ce type organisée par notre collectif. 54 personnes venant de différents milieux professionnels ont répondu à notre invitation. Le débat qui a suivi la projection était des plus intéressants. Plusieurs participants ont appris à travers ce film la véritable histoire de la création de notre protection sociale.

PS : Notre collectif se tient prêt à rediffuser ce film dans les Centre ou services qui seraient intéressés (En HMI par exemple).

